

Stat'ur conjoncture

4^e trimestre 2024 – N°49 mars 2025

Bilan négatif sur le front de l'emploi en 2024

Au quatrième trimestre 2024, les effectifs salariés du secteur privé régressent de 0,2 %. Cela représente une perte de 1 600 postes, deux fois plus que les 800 postes créés le trimestre précédent. Sur un an, l'emploi recule de 0,3 % en région Centre-Val de Loire, soit une perte de 1 900 postes.

L'emploi recule également au niveau national (-0,1 % sur un an), ce qui est inédit depuis mi-2015 (hors période de crise sanitaire).

70 % des pertes d'emploi du trimestre sont concentrées dans l'intérim : -1 100 emplois, soit -3,3 %. Sur un an, le recul atteint -9 %, contre -6 % au niveau national.

Hors intérim, l'évolution de l'emploi reste négative, mais très légèrement, -460 emplois (-0,1 %).

Ce trimestre aucun département de la région ne crée d'emploi. Le Cher et l'Indre-et-Loire stabilisent leurs effectifs, les autres départements perdent des postes.

Le salaire moyen par tête gagne 1,0 % ce trimestre : après +0,1 % au 3^e trimestre et +0,6 % au 2^e trimestre, dans un contexte de revalorisation du SMIC de 2 % au 1^{er} novembre. Sur un an, il est en hausse de 3,2 %, soit 0,3 point de plus qu'au niveau national. En comparaison, les prix à la consommation hors tabac de l'ensemble des ménages augmentent de 1,1 % sur un an.

Les embauches en CDI diminuent en région Centre-Val de Loire : -6 % ce trimestre, contre -7 % au niveau national. La baisse s'observe dans tous les départements de la région.

GRAPHIQUE 1

Taux d'évolution annuel glissant des effectifs et de la masse salariale



CHIFFRES CLÉS

- 0,3 %** pour l'évolution annuelle de l'emploi
- +2,9 %** pour l'évolution annuelle de la masse salariale
- 6 %** pour l'évolution annuelle des CDI signés.

TABLEAU 1

Évolution de l'emploi et de la masse salariale



Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique (cf. sources et méthodologie)

	Niveau	Évolution trimestrielle (en %)				Évolution annuelle (en %)	
		2024 T4	2024 T1	2024 T2	2024 T3		2024 T4
Région	◆ SL Emploi salarié (en milliers)	672	+0,1	-0,3	+0,1	-0,2	-0,3
	◆ SL Masse salariale (en M€)	5 394	+1,4	+0,6	+0,2	+0,8	+2,9
	SMPT (en €)	2 674	+1,4	+0,6	+0,1	+1,0	+3,2
France	◆ SL Emploi salarié (en millions)	20,2	+0,3	-0,1	+0,1	-0,3	-0,1
	◆ SL Masse salariale (en Md€)	183	+1,5	+0,5	+0,5	+0,5	+3,0
	SMPT (en €)	3 013	+1,4	+0,5	+0,3	+0,8	+2,9

(a) y compris prime de partage de la valeur



TABLEAU 3

Évolution de l'emploi et de la masse salariale par secteur d'activité

Activité	Région						France		Région	Structure des effectifs	
	Nb étab. employeurs	Effectifs 2024 T4	Évol. sur un trim. (2024 T4 / 2024 T3)		Évol. sur un an (2024 T4 / 2023 T4)		Évolution		Evol trim masse sal.	Région	France
			trim.	annuelle	trim.	annuelle					
Industrie	5 650	145 540	-60	-0,0%	+ 560	+0,4%	-0,1%	+0,2%	+1,7%	21,7%	15,7%
BZ,AZ, CD Industries extractives	140	590	0	+0,3%	+ 10	+1,9%	-0,6%	-1,7%	+1,5%	0,1%	0,1%
CA Industries agro-alimentaires	1 650	20 150	+10	+0,1%	+ 480	+2,4%	+0,2%	+1,4%	+1,9%	3,0%	2,9%
CB Habillement, textile et cuir	160	5 610	-70	-1,2%	+ 10	+0,2%	-0,6%	-1,2%	+2,3%	0,8%	0,5%
CC Imprimerie, bois et papier	370	7 600	-70	-0,9%	- 200	-2,5%	-0,8%	-2,5%	+0,5%	1,1%	0,8%
CE Parfums et autres industries chimiques	110	7 740	+40	+0,5%	+ 100	+1,3%	-0,1%	+0,3%	+9,5%	1,2%	0,7%
CF Industrie pharmaceutique	30	9 370	+70	+0,7%	+ 210	+2,3%	+0,2%	+2,3%	+2,1%	1,4%	0,4%
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	440	15 390	-40	-0,3%	- 240	-1,6%	-0,5%	-2,3%	+0,7%	2,3%	1,2%
CH Mécanique industrielle, produits métalliques et métallurgie	760	17 620	-60	-0,3%	0	+0,0%	-0,4%	-0,9%	+0,6%	2,6%	1,8%
CI Fab. produits informatiques, électroniques et optiques	80	6 010	-10	-0,2%	+ 100	+1,7%	+0,2%	+1,0%	+2,1%	0,9%	0,7%
CJ Fab. équipements électriques	90	5 270	-30	-0,6%	- 110	-2,0%	+0,2%	+1,3%	+1,4%	0,8%	0,5%
CK Fab. autres machines et équipements	230	10 760	-110	-1,0%	- 200	-1,8%	-0,5%	-0,8%	-1,3%	1,6%	0,9%
CL Fab. matériels de transport	110	10 930	+100	+0,9%	+ 140	+1,3%	-0,1%	+0,6%	+0,7%	1,6%	1,8%
CM Réparation/install. de machines, ind. du meuble et diverses	830	11 010	-20	-0,2%	- 140	-1,2%	-0,3%	+0,7%	+0,2%	1,6%	1,5%
DZ Prod., distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné	160	11 550	+150	+1,3%	+ 420	+3,8%	+0,8%	+2,8%	+4,0%	1,7%	0,9%
EZ Prod., distrib. d'eau, assainiss./gest.des déchets/dépollution	490	5 930	-20	-0,3%	- 30	-0,4%	+0,2%	+1,2%	+0,9%	0,9%	0,8%
Construction	8 360	57 340	-210	-0,4%	- 970	-1,7%	-0,6%	-1,8%	-0,0%	8,5%	8,0%
Services	47 830	436 830	-190	-0,0%	+1 710	+0,4%	-0,3%	+0,3%	+0,7%	65,0%	72,8%
GZ Commerce	13 460	110 850	-70	-0,1%	- 860	-0,8%	-0,0%	-0,2%	+0,8%	16,5%	16,5%
HZ Poste, transports et entreposage	2 370	54 310	+310	+0,6%	+1 030	+1,9%	+0,1%	+0,7%	+0,7%	8,1%	7,3%
IZ Restauration, hébergement	5 950	35 870	+400	+1,1%	+1 010	+2,9%	+0,1%	+1,8%	+1,2%	5,3%	6,7%
JA Edition et Audiovisuel	410	2 910	-20	-0,5%	+ 40	+1,5%	-0,9%	-1,3%	+1,4%	0,4%	1,2%
JB Télécommunications	90	2 370	-60	-2,5%	- 200	-7,7%	-1,4%	-3,7%	-1,7%	0,4%	0,6%
JC Activités informatiques	710	7 660	-70	-0,9%	- 150	-1,9%	-0,8%	-1,3%	-0,9%	1,1%	2,9%
KZ Activités financières et d'assurance	3 220	23 330	+40	+0,2%	+ 190	+0,8%	+0,1%	+0,7%	+1,4%	3,5%	4,1%
LZ Activités immobilières	1 300	7 600	-20	-0,3%	- 280	-3,6%	-0,7%	-3,5%	-0,3%	1,1%	1,3%
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	4 050	27 340	+50	+0,2%	+ 10	+0,0%	+0,2%	+0,9%	-0,1%	4,1%	6,3%
MB Recherche et développement	100	3 290	+40	+1,3%	+ 50	+1,6%	+0,2%	+0,3%	+4,6%	0,5%	0,6%
MC Activités publicitaires, scientifique et techniques	680	3 440	-300	-8,1%	- 350	-9,3%	-4,4%	-4,9%	-3,1%	0,5%	1,0%
NZ Nettoyage/autres services adm. et de soutien hors intérim	2 780	47 180	-100	-0,2%	+ 190	+0,4%	-0,6%	+0,7%	+0,9%	7,0%	7,3%
OZ Protection sociale	80	7 740	+20	+0,3%	+ 110	+1,4%	+0,1%	+1,7%	-0,5%	1,2%	0,9%
PZ Education	1 290	10 430	-10	-0,1%	+ 80	+0,7%	-0,4%	+0,1%	-1,0%	1,6%	2,0%
QA Santé	2 540	18 380	-70	-0,4%	+ 320	+1,8%	-0,8%	+1,0%	+1,4%	2,7%	3,2%
QB Action sociale et hébergement médico-social	1 840	47 780	-230	-0,5%	+ 540	+1,1%	-0,4%	+1,1%	+1,6%	7,1%	6,7%
RZ Sport, arts et spectacles	2 940	9 950	+40	+0,4%	+ 110	+1,1%	-0,7%	+0,6%	-1,9%	1,5%	1,7%
SZ,UZ, TZ Autres activités de services	4 020	16 390	-140	-0,8%	- 130	-0,8%	-0,4%	-0,3%	+0,2%	2,4%	2,5%
Total hors Intérim	61 840	639 710	-470	-0,1%	+1 290	+0,2%	-0,3%	+0,1%	+0,9%	95,2%	96,5%
Intérim	1 050	32 300	-1 100	-3,3%	-3 200	-9,0%	-2,3%	-6,0%	-2,7%	4,8%	3,5%
Total	62 890	672 010	-1 560	-0,2%	-1 900	-0,3%	-0,3%	-0,1%	+0,8%	100%	100%

Source Urssaf

L'emploi régional par activité

Tout comme au niveau national, les **effectifs intérimaires** diminuent au quatrième trimestre 2024 en région Centre-Val de Loire (-3,3 %, -1 100 postes), après deux trimestres successifs de baisse (-1,3 % et -5 %). Sur un an, l'emploi est en net recul dans ce secteur (-9 %, -3 200 postes), impactant significativement l'emploi régional qui recule de 0,3 % contre +0,2 % hors intérim. Le Loiret est le département le plus touché de la région avec 2 100 emplois intérimaires perdus sur un an (-15,1 %).

Les effectifs diminuent dans la **construction** de 0,4% au quatrième trimestre 2024. Il s'agit du huitième trimestre consécutif de baisse en lien avec les difficultés du secteur de la construction immobilière. Sur un an, le secteur perd 1,7 % (soit 1 000 postes). La **construction de bâtiments** perd 6,4 % de ses effectifs sur un an (-200 postes), et les **travaux de construction spécialisés** 1,9 % (-920 postes). Seul le **génie civil** crée de l'emploi : 60 postes ce trimestre, soit 150 postes supplémentaires sur un an.

L'emploi tertiaire hors intérim reste relativement stable par rapport au trimestre précédent et progresse de 0,4 % sur un an

(+1 710). L'**hébergement/restauration** demeure très dynamique en cette fin d'année (+400 emplois, +1,1 %). Sur un an, le bilan est favorable avec 1 000 postes supplémentaires (+2,9 %), dont 800 dans la restauration. L'activité des **postes, transport et entreposage** se porte bien aussi avec 310 créations d'emplois, soit 1 030 en cumul sur un an. En revanche, les activités **publicitaires, scientifiques et techniques** perdent 300 emplois ce trimestre.

Le **commerce** perd 0,8 % de ses effectifs sur un an : -860 postes dont 640 dans le **commerce de gros** (-2,1 %) et 450 dans le **commerce de détail** (-0,7 %). A contrario, la **réparation d'automobiles et de motocycles** crée 230 postes, (+1,3 %).

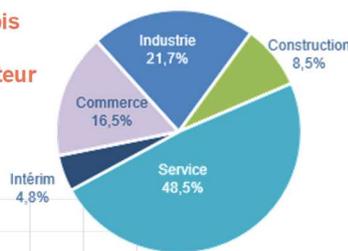
Les **effectifs industriels** se stabilisent par rapport au trimestre précédent et affichent toujours un bilan annuel positif, de +0,4 %. L'**industrie agro-alimentaire** est particulièrement dynamique (+480 postes sur un an, +2,4 %), tout comme la **production et distribution d'électricité et de gaz** (+3,8 %, soit +420 postes).



GRAPHIQUES 4

Emploi par secteur (CVS base 100 en 2018 en région Centre-Val de Loire)

GRAPHIQUE 4-bis
Répartition de l'emploi par secteur



Source Urssaf

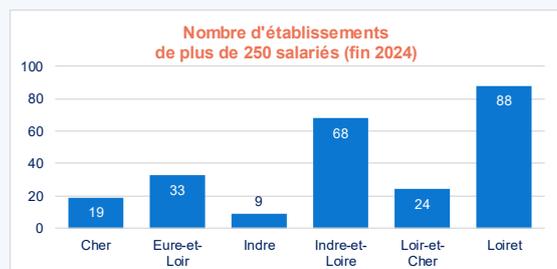
Les établissements de la région Centre Val-de-Loire par taille et leurs effectifs en 2024 ⁽¹⁾



En 2024, en région Centre-Val de Loire, 80 % des établissements du secteur privé (hors régime agricole) ont moins de 9 salariés.

Ces petits établissements n'emploient cependant que 22 % de l'ensemble des salariés. À l'inverse, on dénombre 240 établissements de plus de 250 salariés qui occupent 18 % de l'emploi global. Avec ses 24 établissements, c'est dans le Loir-et-Cher que cette proportion de salariés est la plus élevée (21,9 %) dans cette tranche. Celle-ci tombe à 8,3 % dans l'Indre. Sept des neuf établissements indriens sont industriels. Ils sont majoritaires également en Eure-et-Loir et dans le Cher. Alors que dans les trois départements ligériens, les grands établissements de services sont plus nombreux (transport et entreposage, finance et assurance, commerce, nettoyage...).

C'est dans la tranche 250 à 499 salariés que les effectifs reculent le plus (-3,7 %). À l'inverse, les établissements de plus de 500 salariés voient leurs effectifs progresser le plus (+7,6 %).



Répartition des établissements et des effectifs par taille de l'établissement fin 2024

Taille de l'établissement	Établissements		Effectifs		
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Evolution/N-1
0 à 9	49 970	79,8%	145 400	21,9%	-1,1%
10-19	6 260	10,0%	84 200	12,7%	+0,4%
20-49	4 090	6,5%	124 800	18,8%	-1,8%
50-99	1 340	2,1%	89 400	13,5%	+0,3%
100-249	710	1,1%	105 700	15,9%	+1,2%
250-499	190	0,3%	63 400	9,6%	-3,7%
500 et plus	60	0,1%	49 800	7,5%	+7,6%
Total	62 600	100%	662 700	100%	-0,1%

Répartition des effectifs par taille et par département fin 2024

Taille de l'établissement	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
0 à 9	24,0%	23,1%	25,3%	21,4%	19,7%	21,9%
10-19	13,7%	13,6%	13,4%	12,4%	11,9%	12,7%
20-49	19,2%	19,8%	20,8%	18,7%	17,8%	18,8%
50-99	13,6%	13,0%	14,2%	14,1%	13,0%	13,5%
100-249	14,8%	16,3%	18,1%	15,0%	15,7%	15,9%
250-499	7,2%	10,2%	5,2%	10,2%	11,4%	9,6%
500 et plus	7,5%	4,0%	3,1%	8,2%	10,5%	7,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source Urssaf

⁽¹⁾ Les données des effectifs présentées dans cet encart ne sont pas corrigées des variations saisonnières (CVS), d'où un nombre plus faible d'effectifs en comparaison avec les données CVS des autres pages. Concernant les établissements, ne sont comptabilisés que ceux pour lesquels la tranche d'effectif est connue, d'où une différence avec le nombre présenté dans le tableau 3.



Déclarations d'embauche



Comme au niveau national, le volume d'embauches en CDI en région Centre-Val de Loire recule ce trimestre par rapport au trimestre précédent (-3 %). Sur un an, le repli est plus marqué.

Le niveau de CDI signés ce trimestre est en baisse de 6 % par rapport à l'année passée à la même période, soit un déficit de 2 150 CDI. Tous les départements subissent un recul des embauches en CDI, en particulier dans l'Indre (-10 %), le Loiret (-8 %) et le Loir-et-Cher (-6 %). Le Cher, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire connaissent une baisse plus modérée (-4 %). Sur la région, les déclarations d'embauche en CDI demeurent toutefois supérieures de 8 % par rapport au quatrième trimestre 2019.

TABLEAU 4

Nombre d'embauches trimestrielles en CDI (CVS)

Département	Nombre de DPAE CDI T4-2024	Évol T4-2024 / T4-2023	Évol T4-2024 / T3-2024	Taux d'intensité du CDI (*)
Cher	3 160	-4%	-2%	4,7%
Eure-et-Loir	5 110	-4%	-1%	5,1%
Indre	1 950	-10%	-5%	3,9%
Indre-et-Loire	8 730	-4%	-1%	4,9%
Loir-et-Cher	3 820	-6%	-4%	4,7%
Loiret	10 190	-8%	-3%	5,1%
Région	32 950	-6%	-3%	4,9%
France	1 138 400	-7%	-3%	5,6%

Source Urssaf

(*) Nombre de CDI signés pendant le trimestre / Effectif salarié total

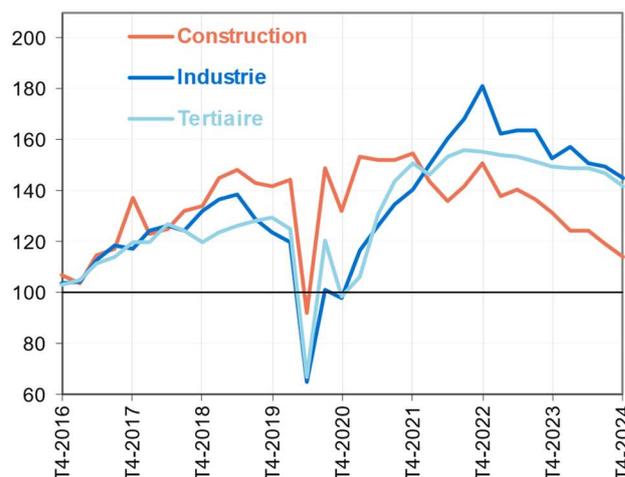
Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche en CDI diminue dans les trois grands secteurs d'activité, à un rythme plus marqué qu'au trimestre dernier dans l'industrie (-13 % contre -9 % au trimestre précédent). La construction et le tertiaire subissent une perte 5 %.

Par rapport au 4^e trimestre 2019, avant Covid, les évolutions sont respectivement de +22 % et +14 % dans l'industrie et le tertiaire, mais -16 % dans la construction.

Les embauches dans le tertiaire représentent les trois quarts des embauches en CDI.

GRAPHIQUE 5

Nombre d'embauches trimestrielles en CDI (cvs), Base 100 en 2016



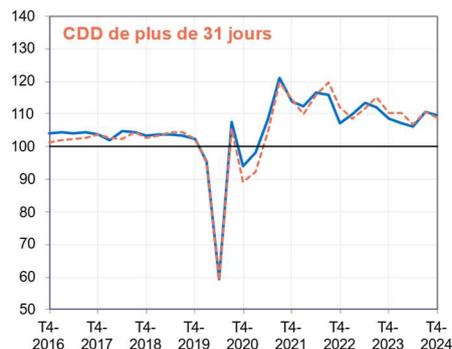
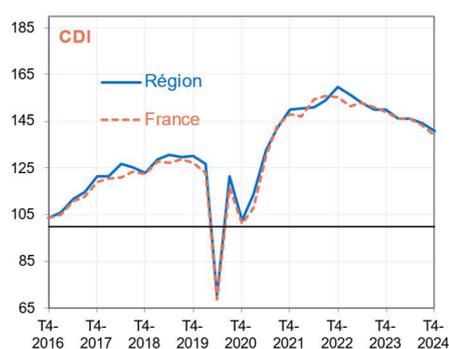
Source Urssaf

Les CDD de plus de 31 jours sont en baisse ce trimestre (-1 %), particulièrement dans l'Indre (-12 %) où le déroulement d'une partie des épreuves olympiques avait favorisé les embauches sur le trimestre précédent. Sur un an, le volume de CDD longs est quasi stable (+1%) sur l'ensemble de la région.

Alors que les embauches de plus longue durée sont atones ou en retrait, le volume de contrats de moins de 31 jours progresse ce trimestre par rapport au trimestre précédent (+3 %) et reste également à un niveau supérieur à celui de l'année passée à la même période (+6 %). Certains employeurs semblent privilégier des CDD longs à des CDI, et des CDD courts à des CDI.

GRAPHIQUES 6

Nombre d'embauches trimestrielles (CVS) par type de contrat, base 100 en 2016



Source Urssaf



Sources et méthodologie

Le champ de publication : la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur privé (donc hors établissements de forme juridique publique) affiliés au régime général, hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des déclarations effectuées à l'Urssaf par les employeurs. Avant 2017, le Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) était rempli par chaque établissement employeur pour déclarer à l'Urssaf ses cotisations sociales, les différentes assiettes salariales donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que ses effectifs salariés. Il a été remplacé progressivement (de 2015 à 2017) par la Déclaration sociale nominative (DSN). Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire depuis le 1er janvier 2018. Les effectifs déclarés utilisés ont été progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. La comparaison des effectifs calculés avec ceux déclarés montre une application hétérogène par les entreprises des règles de détermination des effectifs. La chaîne statistique de l'Urssaf en assure *a contrario* l'homogénéité.

La masse salariale correspond à l'« assiette déplafonnée », qui intègre l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée le 21 décembre 2018, puis la prime de partage de la valeur instaurée le 16 août 2022 dans le cadre des mesures d'urgences pour la protection du pouvoir d'achat, ne sont donc pas comprises dans cette assiette. Les indemnités de rupture ne sont incluses dans l'assiette déplafonnée qu'à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. L'assiette déplafonnée inclut notamment les rémunérations des apprentis et les assiettes de salariés bénéficiant d'exonérations.

L'effectif salarié, hors intérimaires, est **l'effectif du dernier jour ouvré du trimestre**. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activités. Depuis la publication du premier trimestre 2021, l'effectif moyen trimestriel est égal à la moyenne des effectifs moyens mensuels, eux-mêmes calculés comme la demi-somme des effectifs de fin de mois. Il était auparavant déterminé à partir des effectifs de fin de trimestre.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre. Il est divisé par trois pour obtenir une grandeur

mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares. Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (Corrigé des variations saisonnières, CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Ces éléments méthodologiques sont détaillés sur le site urssaf.org. Vous y trouverez également les publications statistiques des Urssaf, ainsi que diverses séries de données.

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Le champ porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA).

Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS- CJO).

Les séries trimestrielles des déclarations d'embauche produites au niveau national par l'Urssaf sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2013 -05, JORF du 28/12/2013).

L Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de la masse salariale produites au niveau national par l'Urssaf sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 12/10/2016 - JORF du 16/11/16 et avis n°2013-05 - JORF du 28/12/2013). Cette labellisation a été renouvelée pour une durée de cinq ans en avril 2020 (avis du 14/04/2020 - JORF du 18/04/2020). À cette occasion, de nouvelles séries ont été labellisées : il s'agit des séries d'emploi et de masse salariale au niveau Nace38, ainsi qu'au niveau zone d'emploi et département x Nace17. La labellisation reconnaît la conformité de la production des statistiques d'emploi trimestrielles de l'Urssaf aux principes fondamentaux régis par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne que sont, entre autres, l'impartialité, l'objectivité, la pertinence et la qualité des données.

Révisions : Les données produites dans cette publication sont susceptibles de réviser à la marge les résultats publiés les trimestres précédents. Ces révisions font l'objet d'une publication sur le site de l'ACOSS.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail

Open.urssaf

Effectifs salariés

Les effectifs sont stables dans le Cher ce trimestre après une hausse au trimestre précédent. Sur un an, le département perd toutefois 0,7 % de ses effectifs (-440 postes).

La restauration-hébergement est dynamique (+240 sur le trimestre) en cette fin d'année avec l'ouverture de deux enseignes de restauration rapide. Sur un an, les effectifs progressent même plus vite qu'au niveau national (+9,2 % contre 1,8 %).

Dans le secteur de **l'intérim**, comme au niveau national, les difficultés sont marquées, le secteur voit fondre ses effectifs de 7,8% en un an, soit 190 disparitions de postes en 2024.

L'industrie gagne quelques postes ce trimestre (40 postes), en particulier dans la **fabrication de matériels de transport** (+60), ce qui porte le bilan annuel à +160 postes.

En revanche, les effectifs continuent de diminuer dans le **commerce** ce trimestre (-0,7 %), à un rythme plus marqué qu'au niveau régional (-0,1 %).

Sur un an, les autres services perdent 330 postes, dont 110 dans les **autres activités techniques et scientifiques** et 130 dans le **transport et entreposage**.

GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)

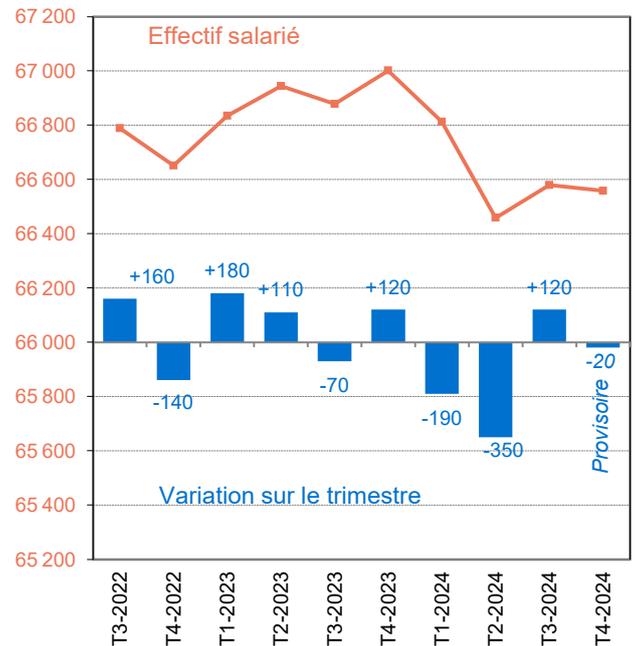


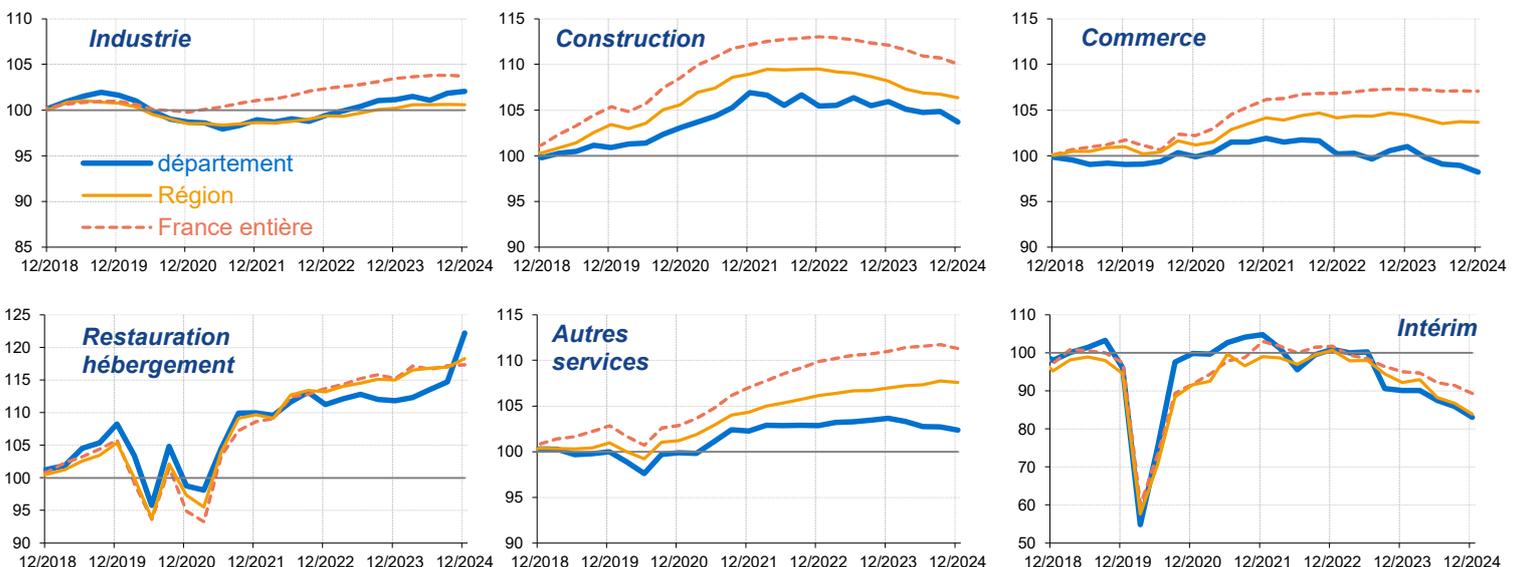
TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Cher				France		Structure des effectifs		
	Effectifs 2024 T4	Évol. sur un trimestre (2024 T4 / 2024 T3)	Évol. sur un an (2024 T4 / 2023 T4)	Évolution trim.	Évolution annuelle	Cher	France		
Industrie	18 140	+40	0,2%	+160	0,9%	-0,1%	0,2%	27,3%	15,7%
Construction	5 100	-60	-1,2%	-110	-2,1%	-0,6%	-1,8%	7,7%	8,0%
Commerce	11 210	-80	-0,7%	-320	-2,8%	-0,0%	-0,2%	16,8%	16,5%
Restauration-Hébergement	3 920	+240	6,5%	+330	9,2%	0,1%	1,8%	5,9%	6,7%
Autres services	25 950	-90	-0,3%	-330	-1,3%	-0,4%	0,3%	39,0%	49,6%
Intérim	2 240	-80	-3,4%	-190	-7,8%	-2,3%	-6,0%	3,4%	3,5%
Total hors intérim	64 320	+60	0,1%	-250	-0,4%	-0,3%	0,1%	96,6%	96,5%
Total	66 560	-20	-0,0%	-440	-0,7%	-0,3%	-0,1%	100,0%	100,0%

GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2018)



Effectifs salariés

L'Eure-et-Loir perd des effectifs salariés ce trimestre (-230), effaçant la hausse du trimestre précédent. Sur un an, le département crée toutefois 390 emplois, dont l'essentiel dans les **autres services**. En effet, les effectifs sont en hausse sur l'année dans l'**action sociale et l'hébergement médico-social** ainsi que les **activités de service administratif et de soutien** : +230 et +190 postes.

L'**industrie** maintient ses effectifs par rapport au trimestre précédent et bénéficie d'un certain dynamisme sur un an (+0,4 %), en particulier dans l'industrie pharmaceutique (+180 postes).

La **construction** perd 0,5 % de ses effectifs mais reste bien orientée sur un an (+0,4 %). Cette fin d'année n'a pas été favorable à l'emploi dans le secteur de la **restauration-hébergement** : -0,8 % sur le trimestre.

Mais c'est l'**intérim** qui imprime la tendance générale. Après la stabilité du trimestre précédent, l'**intérim** accuse un repli ces derniers mois de 2024 (-3,1 %), pour un bilan annuel négatif (-2,9 %), mais de manière toutefois moins marquée que dans les autres départements de la région.

GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)

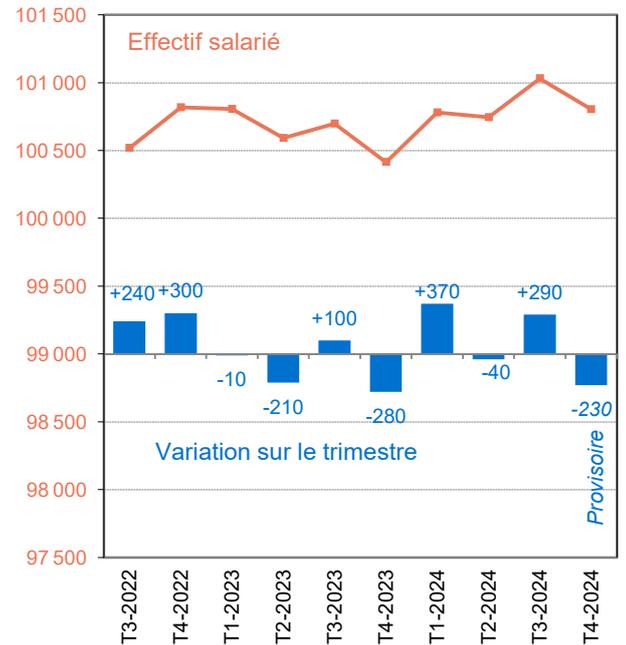


TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Eure-et-Loir				France		Structure des effectifs	
	Effectifs 2024 T4	Évol. sur un trimestre (2024 T4 / 2024 T3)	Évol. sur un an (2024 T4 / 2023 T4)		Évolution trim.	annuelle	Eure-et-Loir	France
Industrie	25 410	-10 -0,0%	+100 0,4%		-0,1%	0,2%	25,2%	15,7%
Construction	8 420	-40 -0,5%	+30 0,4%		-0,6%	-1,8%	8,4%	8,0%
Commerce	17 900	0 0%	-40 -0,2%		-0,0%	-0,2%	17,8%	16,5%
Restauration-Hébergement	4 750	-40 -0,8%	+50 1,1%		0,1%	1,8%	4,7%	6,7%
Autres services	39 950	0 0%	+370 0,9%		-0,4%	0,3%	39,6%	49,6%
Intérim	4 380	-140 -3,1%	-130 -2,9%		-2,3%	-6,0%	4,3%	3,5%
Total hors intérim	96 420	-90 -0,1%	+520 0,5%		-0,3%	0,1%	95,7%	96,5%
Total	100 800	-230 -0,2%	+390 0,4%		-0,3%	-0,1%	100,0%	100,0%

GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2018)



Effectifs salariés

La situation de l'emploi est bien morose dans l'Indre depuis trois trimestres maintenant. Le département perd 0,4 % de ses effectifs (-180 postes) par rapport au trimestre précédent et 1,2 % sur un an (-600 postes).

C'est essentiellement le secteur **des autres services** qui est impacté : -360 postes sur un an (-2 %) dont -140 dans le **transport et entreposage** et -120 dans les **activités de service administratif et de soutien**. Dans les services, le décrochage avec l'évolution régionale et a fortiori nationale est marqué.

Les effectifs salariés reculent aussi dans **l'industrie** de 0,4 % sur le trimestre, portant le recul annuel à -1,3 %.

Le secteur de **l'intérim** va mieux (+2 % sur le trimestre) mais perd encore presque une centaine d'emplois sur un an.

L'emploi stagne dans le **commerce** et la **restauration/hébergement** par rapport au trimestre précédent.

GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)

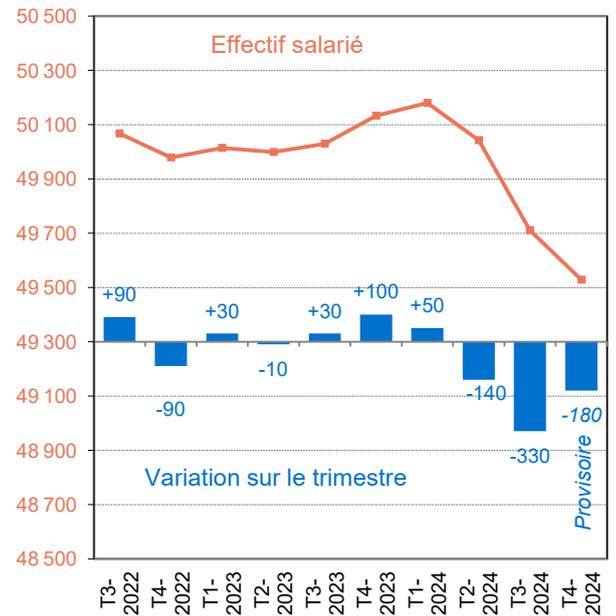


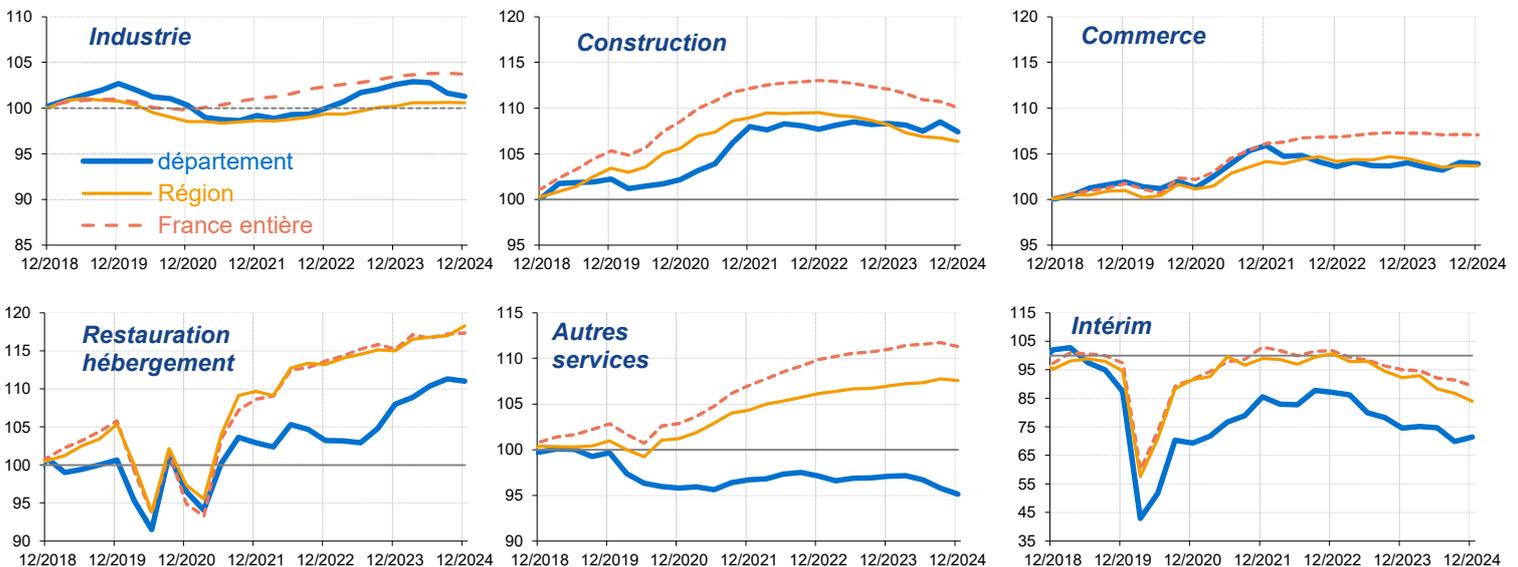
TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Indre				France		Structure des effectifs	
	Effectifs 2024 T4	Évol. sur un trimestre (2024 T4 / 2024 T3)	Évol. sur un an (2024 T4 / 2023 T4)	Évolution trim.	Évolution annuelle	Indre	France	
Industrie	13 930	-50 -0,4%	-180 -1,3%	-0,1%	0,2%	28,1%	15,7%	
Construction	4 150	-40 -1,0%	-30 -0,7%	-0,6%	-1,8%	8,4%	8,0%	
Commerce	9 080	-10 -0,1%	-10 -0,1%	-0,0%	-0,2%	18,3%	16,5%	
Restauration-Hébergement	2 400	-10 -0,4%	+70 3,0%	0,1%	1,8%	4,8%	6,7%	
Autres services	17 940	-120 -0,7%	-360 -2,0%	-0,4%	0,3%	36,2%	49,6%	
Intérim	2 030	+40 2,0%	-90 -4,2%	-2,3%	-6,0%	4,1%	3,5%	
Total hors intérim	47 500	-220 -0,5%	-510 -1,1%	-0,3%	0,1%	95,9%	96,5%	
Total	49 530	-180 -0,4%	-600 -1,2%	-0,3%	-0,1%	100,0%	100,0%	

GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2018)



Effectifs salariés

L'Indre-et-Loire maintient ses effectifs par rapport au trimestre dernier. C'est le seul département de la région Centre-Val de Loire, avec l'Eure-et-Loir, à bénéficier d'une croissance de l'emploi sur un an (+0,6 %, +1 080 postes).

Ce dynamisme sur l'année 2024 est porté par le secteur **des services**, en particulier les **activités de service administratif et de soutien** (+680) et la **restauration-hébergement** (+450). En revanche, **le commerce** malgré 80 créations de poste ce trimestre reste déficitaire sur un an (-0,4 %).

L'**industrie** est stable encore ce trimestre. L'**activité de production et distribution d'énergie** se porte bien et crée 300 emplois sur un an.

Après six trimestres de recul, la **construction** connaît un rebond, ce trimestre (+1,0 %), malgré la crise qui sévit dans le secteur.

Sur un an, le **secteur intérimaire** subit un recul de 4,6 % de ses effectifs salariés, dans des proportions cependant moindres en comparaison avec le niveau régional (-9 %) et le niveau national (-6 %).

GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)

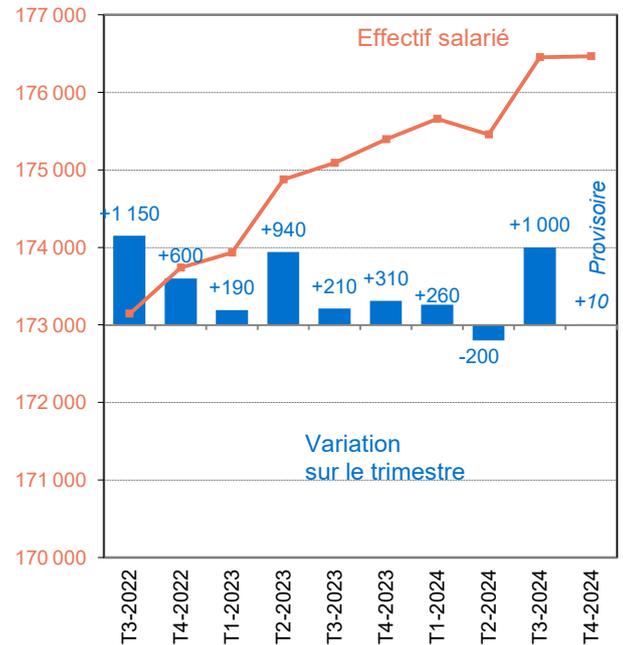


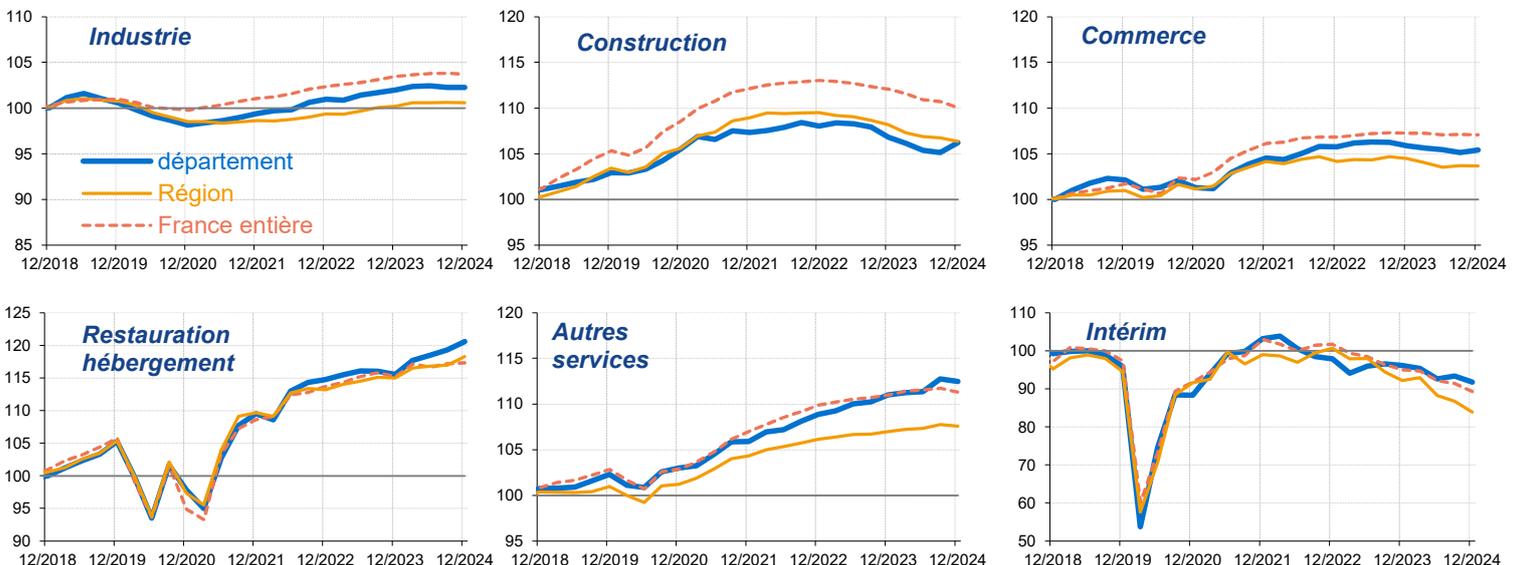
TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Indre-et-Loire				France		Structure des effectifs		
	Effectifs 2024 T4	Évol. sur un trimestre (2024 T4 / 2024 T3)	Évol. sur un an (2024 T4 / 2023 T4)		Évolution trim.	annuelle	Indre-et-Loire	France	
Industrie	29 380	0	0%	+80	0,3%	-0,1%	0,2%	16,6%	15,7%
Construction	15 710	+160	1,0%	-90	-0,6%	-0,6%	-1,8%	8,9%	8,0%
Commerce	29 000	+80	0,3%	-120	-0,4%	-0,0%	-0,2%	16,4%	16,5%
Restauration-Hébergement	10 690	+110	1,0%	+450	4,4%	0,1%	1,8%	6,1%	6,7%
Autres services	84 420	-220	-0,3%	+1 100	1,3%	-0,4%	0,3%	47,8%	49,6%
Intérim	7 270	-120	-1,6%	-350	-4,6%	-2,3%	-6,0%	4,1%	3,5%
Total hors intérim	169 200	+130	0,1%	+1 430	0,9%	-0,3%	0,1%	95,9%	96,5%
Total	176 470	+10	0,0%	+1 080	0,6%	-0,3%	-0,1%	100,0%	100,0%

GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2018)



Effectifs salariés

Le Loir-et-Cher perd 500 postes ce trimestre cumulant ainsi 1 050 disparitions d'emploi sur un an. C'est la plus forte baisse des effectifs en région Centre-Val de Loire (-1,3 % sur un an).

Tous les secteurs, excepté **la restauration-hébergement** qui maintient ses effectifs, subissent un recul de l'emploi par rapport au trimestre précédent.

Il est très marqué dans **l'intérim** (-2,5 % ce trimestre soit 120 postes), cumulant 350 postes perdus sur l'année. Avec -7 % en 2024, après -11 % en 2023, on n'avait pas connu de telles pertes depuis mi-2013 dans ce secteur.

Les autres services perdent 190 postes, soit 610 sur un an, avec un recul important dans **les activités des services administratifs et de soutien** (-490 postes).

Tout comme au niveau national, mais de manière moins marquée, les difficultés persistent dans le secteur de la **construction** (-0,9 %).

Les **emplois industriels**, bien qu'en recul ce trimestre (-0,3 %) progressent sur un an (+0,9 %), et plus particulièrement dans **la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques** (+70 emplois).

GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)

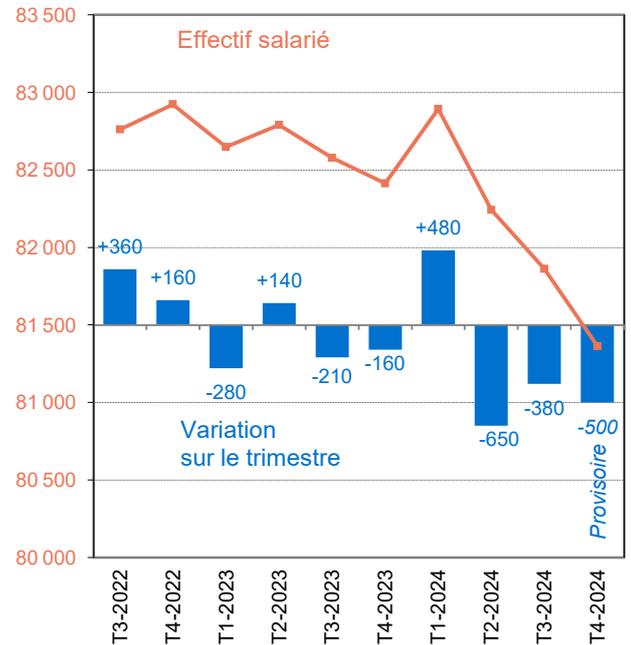


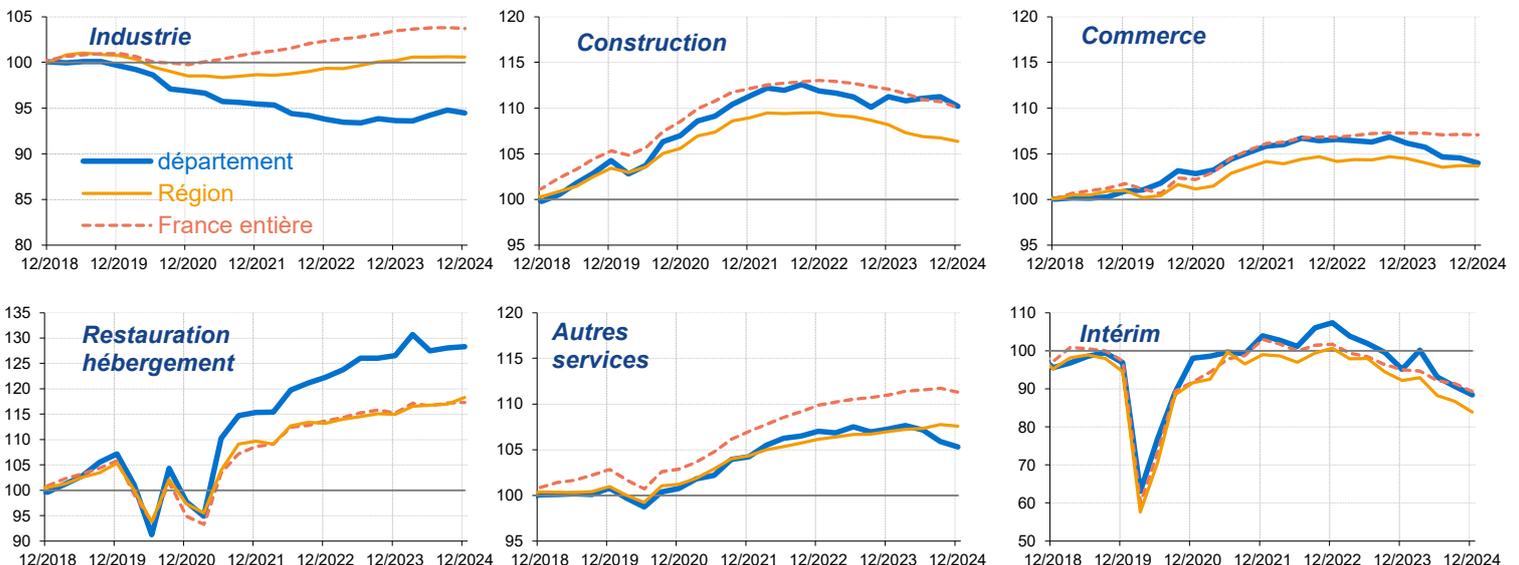
TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Loir-et-Cher				France		Structure des effectifs	
	Effectifs 2024 T4	Évol. sur un trimestre (2024 T4 / 2024 T3)	Évol. sur un an (2024 T4 / 2023 T4)	Évolution		Loir-et-Cher	France	
				trim.	annuelle			
Industrie	18 930	-60 -0,3%	+170 0,9%	-0,1%	0,2%	23,3%	15,7%	
Construction	7 490	-70 -0,9%	-70 -0,9%	-0,6%	-1,8%	9,2%	8,0%	
Commerce	12 440	-70 -0,6%	-260 -2,0%	-0,0%	-0,2%	15,3%	16,5%	
Restauration-Hébergement	5 460	+10 0,2%	+70 1,3%	0,1%	1,8%	6,7%	6,7%	
Autres services	32 400	-190 -0,6%	-610 -1,8%	-0,4%	0,3%	39,8%	49,6%	
Intérim	4 650	-120 -2,5%	-350 -7,0%	-2,3%	-6,0%	5,7%	3,5%	
Total hors intérim	76 710	-380 -0,5%	-700 -0,9%	-0,3%	0,1%	94,3%	96,5%	
Total	81 360	-500 -0,6%	-1 050 -1,3%	-0,3%	-0,1%	100,0%	100,0%	

GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2018)



Effectifs salariés

Le Loiret est marqué par une tendance à la baisse de ses effectifs depuis plusieurs trimestres, cumulant 2 140 disparitions d'emplois sur deux ans.

L'intérim est le secteur le plus mal en point. Les effectifs diminuent de 15,1 % sur un an, soit la baisse la plus importante de la région, et ce dans un département où la part de l'intérim est particulièrement élevée (6,0% des effectifs).

L'emploi connaît des difficultés marquées aussi dans la **construction**, perdant 4,1% de ses effectifs sur un an, soit un rythme plus élevé qu'au niveau national (-1,8 %).

Les effectifs sont stables dans l'**industrie** par rapport au trimestre précédent. Sur un an, ils progressent de 0,6 % (+220 postes). L'**industrie agro-alimentaire** crée 60 emplois ce trimestre, soit 240 sur un an. *A contrario*, l'**industrie des plastiques** est morose : -50 postes sur le trimestre, -160 sur un an.

Le Loiret est le seul département où les effectifs ne reculent pas dans **les autres services** (0,1 %). Sur un an, le secteur est bien orienté : +1,6 % contre +0,3 % au niveau national. **Le transport et entreposage** est particulièrement dynamique (+1 150 emplois sur un an).

GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)

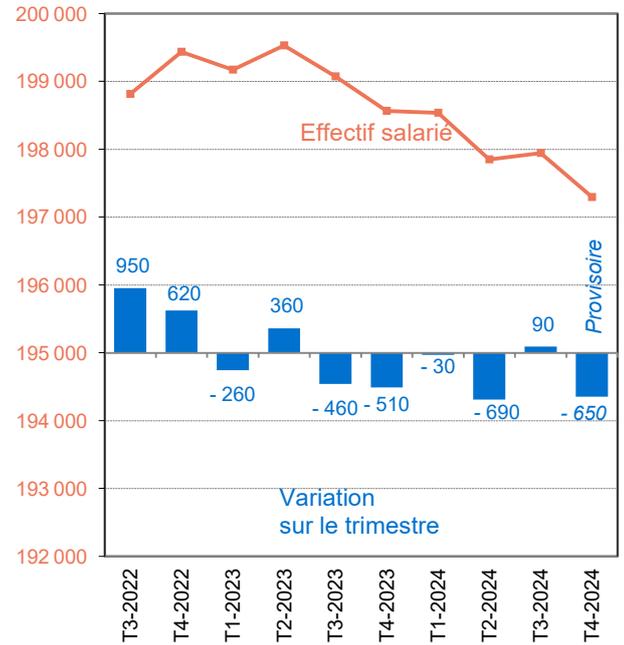


TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Loiret				France		Structure des effectifs		
	Effectifs 2024 T4	Évol. sur un trimestre (2024 T4 / 2024 T3)	Évol. sur un an (2024 T4 / 2023 T4)		Évolution trim.	annuelle	Loiret	France	
Industrie	39 740	+10	0,0%	+220	0,6%	-0,1%	0,2%	20,1%	15,7%
Construction	16 470	-160	-1,0%	-710	-4,1%	-0,6%	-1,8%	8,3%	8,0%
Commerce	31 230	0	0%	-110	-0,4%	-0,0%	-0,2%	15,8%	16,5%
Restauration-Hébergement	8 650	+90	1,1%	+40	0,5%	0,1%	1,8%	4,4%	6,7%
Autres services	89 450	+90	0,1%	+1 380	1,6%	-0,4%	0,3%	45,3%	49,6%
Intérim	11 740	-680	-5,5%	-2 090	-15,1%	-2,3%	-6,0%	6,0%	3,5%
Total hors intérim	185 550	+30	0,0%	+820	0,4%	-0,3%	0,1%	94,0%	96,5%
Total	197 290	-650	-0,3%	-1 270	-0,6%	-0,3%	-0,1%	100,0%	100,0%

GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2018)

